

**EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer**

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction  
Jeudi 10 novembre 2022**

**Membres présents :**

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente  
M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président  
Mme JEANNINE OUTIN, représentant la commune  
Mme CATHERINE VATIER, représentant la commune  
Mme MARTINE GUILLON, représentant la commune  
M. STEPHANE BRASSY, représentant les commerçants  
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants  
M. PATRICE ROBERT, représentant la CCI du Pays d'Auge/pouvoir à M. Quenouille  
M. LAURENT MENDOZA, représentant le Groupe Bourdoncle  
Mme AMALIA BOUVIER, représentant l'UMIH  
Mme CORINNE DUPONT, représentant Les Cures Marines / pouvoir à Mme de Gaetano  
M. MARIE-LINE CHRETIEN-GROULT, représentant le Casino Barrière

**Assistaient à la réunion :**

Mme SOPHIE MILLET-DAURE, Directrice Générale

**Excusés:**

Mme. REBECCA BABILOTTE  
M. JEAN-PIERRE DEVAL  
Mme. STEPHANIE FRESNAIS

**8 – Compte-rendu des conventions**

**Délibération n°40/2022**

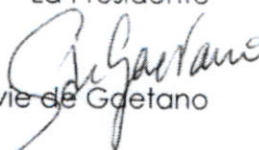
Suivant l'article 6 des statuts de l'EPIC, le Directeur Général peut signer, par délégation du Président et en exécution des décisions du Comité de Direction, tous actes, contrats, traités et marchés.

Toutes les conventions de partenariat donnent lieu à un compte rendu devant le Comité de Direction.

Le Comité de Direction prend acte du compte-rendu des conventions, joint en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente

  
Sylvie de Gaetano



**COMPTE-RENDU DES CONVENTIONS**  
**Comité de direction du 10 novembre 2022**  
**EPIC - Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer**

<b>PARTENAIRE</b>	<b>PRESTATION / PRODUIT</b>	<b>COMMISSION / VALEUR</b>
Deauville Plein Air (43 enfants + 6 accompagnateurs)	Conditions préférentielles Boum des Fantômes	1 gratuité (5€) pour 4 payants + gratuité accompagnateur